

Carpentras, le 12/05/2026

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le nouveau comité syndical se réunira au siège du syndicat, 595 Chemin de l'hippodrome à Carpentras, le

**Jeudi 21 mai 2026 à 17h00**

L'ordre du jour sera le suivant :

➤ Ordre général :

1. Installation du comité syndical
2. Election du Président
3. Composition du bureau et fixation du nombre de Vice - Présidents
4. Election des Vice - Présidents
5. Lecture de la charte de l'élu local
6. Fixation des indemnités allouées au Président et aux Vice - Présidents
7. Mise en place des commission internes
8. Délégations des attributions du Comité Syndical au Président
9. Délégation des attributions du Comité Syndical au Bureau
10. Prise en charge des frais de déplacement des élus
11. Election du délégué du CNAS représentant les élus

Vous voudrez bien trouver, ci-joint :

- La note de synthèse,
- Le procès-verbal de la séance du comité syndical du 05 mars 2026

Je vous rappelle l'intérêt qui s'attache à ce que le quorum soit atteint lors du comité. Afin de le vérifier, **je vous saurais gré de bien vouloir indiquer votre présence sur e-convocation via le lien que vous avez reçu par mail avec cette convocation.**

Aussi, je vous remercie, par avance, si vous ne pouvez être présent(e) de transmettre cette convocation et les pièces jointes à l'un des délégué(e)s suppléants. Nous vous transmettons, en pièce jointe, la liste de ces délégués.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA RÉGION RHÔNE-VENTOUX \*

SIÈGE : 595, chemin de l'Hippodrome - 84200 Carpentras - TÉL. : 04 90 60 81 81 - FAX : 04 90 63 52 95 - COURRIEL : [contact@smeh-rv.fr](mailto:contact@smeh-rv.fr) - [www.smeh-rv.fr](http://www.smeh-rv.fr)  
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE SOUS FORME IMPERSONNELLE À : Monsieur le Président - CS 10022 - 84201 Carpentras Cedex